

L'édito du maire

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Cela fait maintenant six mois que la nouvelle équipe s'est mise en place et à la lueur des projets en cours ou à venir ainsi que du nouveau contexte des réformes territoriales, nous pouvons vous assurer que l'ensemble du Conseil Municipal s'est investi significativement sur tous les fronts.

Il est important de comprendre que malgré l'absence quasi générale d'information publique sur le sujet, nos communes rurales subissent, d'une part, une pression financière liée au désengagement de l'Etat et, d'autre part, de nouvelles contraintes liées au respect des orientations de développement démographique et géographique fixées par le SCOT (schéma de cohérence territoriale) du bassin annécien et l'avènement prochain du PLU intercommunal. Ces nouvelles orientations auront des implications directes au niveau du développement de notre commune par des baisses de revenu, mais aussi dans notre autonomie urbanistique. Ce cadre nous oblige à repenser le futur de notre village principalement dans une dimension qualitative. Dans ce contexte, nous avons redimensionné le projet de logements sociaux du centre du village qui passe de 23 à 19 logements, plus un local destiné à un usage commercial.

Au chapitre des projets, vous aurez sans doute remarqué que la place du village prend peu à peu sa forme définitive et que les entreprises auront bientôt terminé leur mission : treize mois après le premier coup de pioche, la fin des travaux est toute proche puisque la réception des ouvrages intérieurs est prévue avant la fin du mois d'octobre. Les prochaines étapes importantes seront la mise en service de l'installation de chauffage géothermique ainsi que la validation de la conformité des installations pour recevoir le public. Côté " extérieurs ", les derniers travaux sont en cours et le mobilier urbain, l'éclairage public et les plantations viendront finaliser ces aménagements.

Grâce à un suivi de chantier rigoureux et à des choix pragmatiques, les plus-values se limitent à moins de 4% du montant du marché initial, compte tenu des aléas et adaptations complémentaires rendues nécessaires. Nous avons déjà perçu 293.000 EUR de subventions, soit plus de la moitié du montant total prévu.

L'inauguration de la place du village, de la salle polyvalente et de la mairie est prévue dans le courant du mois de novembre. Par ailleurs, vous trouverez de plus amples informations dans l'invitation jointe. Tous les habitants de la commune sont conviés à cette journée portes ouvertes afin de prendre possession de leurs nouveaux espaces de vie. A cette occasion, les membres du conseil municipal se tiendront à votre disposition pour vous faire visiter les différents locaux et répondre à toutes vos questions. Nous souhaitons faire de cette journée un évènement festif et convivial!

Votre Maire,

DECOUVRIR EN S'AMUSANT, S'AMUSER APRES L'ECOLE...

La commune de Cernex, en tant que collectivité territoriale, est concernée directement par la mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires. Loin des batailles politiques, la commune de Cernex a choisi d'augmenter les possibilités d'accueil périscolaire.

Le Centre de Loisirs de Picotin est maintenant également ouvert les mercredis après-midis de 13h30 à 18h30 en périodes scolaires et 15 à 30 enfants sont d'ores et déjà inscrits. Pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h45, 6 à 7 ateliers quotidiens sont proposés aux enfants et au cours de la semaine, 85 à 95 enfants participent à 18 ateliers différents.

Les habitants de Cernex, fidèles à eux-mêmes, se sont fortement impliqués pour les idées, l'organisation et l'animation des Temps d'Activités Périscolaire. Les ateliers sont encadrés avec brio par la direction de Picotin, animés avec talent et sérieux par des intervenants professionnels, les animateurs de Picotin, des professeurs des écoles de Cernex, les ATSEM et des parents d'élèves bénévoles.

Pour en savoir plus sur les intervenants, les inscriptions, les horaires... vous pouvez consulter le site Internet de la commune: Enfance & Education > Scolarité > rubrique 'Ecole Maternelle' ou 'Ecole Elementaire'.

Les textes officiels sont consultables sur le site du ministère de l'Éducation nationale : http://www.education.gouv.fr/cid79816/nouveaux-rythmes-scolaires.html

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE CERNEX

Le CCAS est un établissement public administratif présidé par Monsieur le Maire et constitué de conseillers municipaux et de personnes qualifiées dans le milieu social. Le CCAS a une mission locale de solidarité et ses membres sont à disposition des habitants de Cernex pour une écoute, une aide, un soutien dans toutes les situations difficiles qu'ils peuvent rencontrer : administratives, sociales, économiques, etc. Le CCAS instruit et transmet les demandes d'aide sociale légales et d'urgence (ex. aide alimentaire en cas d'accident ou maladie, aides à domicile, soutien au logement, prévention). N'hésitez pas à contacter directement l'un de ses membres ou la Mairie de Cernex.

Nadine CUSIN	04.50.52.25.59	Georges COMMAND	04.50.27.25.15
Maryline DURET	04.50.32.19.94	Jeanette LHOMME-CHOULET	04.50.44.16.96
Salvador ROCAMORA	04.50.44.28.31	Michel MOLLARD	06.10.69.07.87
Zohrah THIEBAUD	06.12.41.73.63	Christiane ROCHY	04.50.44.17.35

REVOILA LA MARMOTTE!

Après une hibernation prolongée, le théâtre de la Marmotte se réveille !! C'est dans la nouvelle salle polyvalente que cet hiver, la troupe jouera : « Maman pète les plombs », une comédie en 2 actes écrite par Marie LAROCHE-PERMIS. Les dates des représentations seront les suivantes :

- Samedi 28 février 2015 à 20 h 30
- Samedi 7 mars 2015 à 20 h 30
- Dimanche 8 mars 2015 à 17 h 00
- Vendredi 13 mars 2015 à 20 h 30
- Samedi 14 mars 2015 à 20 h 30
- Samedi 21 mars 2015 à 20 h 30.

Si vous voulez passer une soirée de détente, venez partager avec nous ce moment de BONHEUR!

A vos agendas!

Commémoration du 11 Novembre

Le Maire de Cernex et son conseil municipal convient tous les habitants de Cernex à la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918, le mardi 11 Novembre à 11h00, au Monument aux Morts.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la mairie, salle du Conseil. Nous comptons sur votre présence.

Entretien du site des Médiévales

Sí vous souhaitez participer à l'entretien du site des Médiévales aux côtés de l'ARPEC, rendez-vous le samedí 8 novembre sur place. Sí vous disposez de matériel utile au ramassage des feuilles mortes (râteaux, souffleuses...), amenez-le. Un repas est prévu le midi. Merci de vous inscrire auprès de l'ARPEC avant le 3 novembre:

arpeccernex@gmail.com ou au 06 78 82 29 38.

